

RAPPORT FINAL  
**CONTRÔLE BIOLOGIQUE  
DES INSECTES PIQUEURS**

Municipalité de Murdochville  
Saison 2021



## Introduction

La Municipalité de Murdochville a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle des insectes piqueurs sur son territoire. Plus précisément, la zone ciblée par le traitement comprend l'ensemble du territoire de la municipalité, le terrain de golf ainsi que le centre de plein air du lac York.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations de la saison 2021. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicides biologiques, avec une efficacité de plus de 88%. La période de protection commence à partir de l'émergence des larves, et se poursuit durant la période estivale jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

## Avancement des opérations et faits saillants

En raison de la pandémie, la rencontre de démarrage s'est déroulée en visioconférence le 26 avril.

Le certificat d'autorisation a été reçu le 7 mai 2021. Celui-ci est valide jusqu'en 2022.

Le coordonnateur a débuté les visites sur le terrain le 10 mai afin de préparer le début des opérations. Les membres de l'équipe permanente ont commencé le travail la même semaine afin de suivre la formation sur le terrain.

Sébastien Gasse, qui a occupé le poste de coordonnateur de nombreuses années à Murdochville, a quitté ses fonctions le 12 juin pour un autre emploi. Mathieu Lever a pris la relève après une formation spécifique à son nouveau rôle. Maxime Aubert, le superviseur aux opérations, a assuré un soutien technique important afin de s'assurer du succès du programme.

## Mouches noires

Les prospections pour suivre l'évolution du développement larvaire des moustiques et des mouches noires ont débuté dès la première semaine. On notera que, comme à chaque année, la présence de la neige complique le début des opérations (difficulté d'accès). Ces prospections sont effectuées à chaque semaine. Le traitement pour la mouche noire est réalisé lorsqu'une nouvelle génération de larves est détectée.

Le tableau ci-dessous reprend la chronologie des 4 traitements effectués cette saison pour la mouche noire :

Traitement	Début	Fin
1	10/05/2021	02/06/2021
2	03/06/2021	26/06/2021
3	28/06/2021	16/07/2021
4	19/07/2021	20/08/2021

La rivière Madeleine a également fait l'objet de traitements aux dates suivantes :

Traitement	Date
1	29/06/2021
2	15/07/2021
3	03/08/2021

### Moustiques

Les prospections pour suivre l'évolution du développement larvaire des moustiques sont effectuées chaque semaine. Le traitement pour le moustique est exécuté au printemps lorsque la neige fondue laisse des étendues d'eau au sol et, en été, lorsque les pluies sont suffisantes pour causer une remise en eau favorable à de nouvelles éclosions de larves.

Le traitement printanier du moustique s'est amorcé dès le 10 mai. Ce traitement a été complété le 2 juin.

Des pluviomètres installés et suivis par les employés de GDG Environnement permettent de faire un suivi précis des précipitations selon différents secteurs clés de la municipalité. Un traitement estival est déclenché lorsque les précipitations sont suffisantes pour causer des remises en eaux favorables au développement du moustique.

Le tableau ci-dessous reprend les périodes des traitements moustiques pour la saison :

Traitement	Début	Fin
1	10/05/2021	02/06/2021
2	11/06/2021	11/06/2021
3	22/06/2021	24/06/2021
4	14/07/2021	15/07/2021

### Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété.

## Résultats des tests de nuisance

La première série de tests de nuisance a été effectuée le 8 juin. Ces tests sont exécutés dans deux stations à l'intérieur de la zone protégée. Un test est aussi fait dans une station à l'extérieur de la zone protégée, afin de pouvoir comparer les résultats. Un témoin est présent lors de ces tests. Quatre séries de tests ont été réalisées en 2021. Ces tests démontrent que le taux d'efficacité obtenu pour la saison 2021 est de 96,8%, ce qui est supérieur au seuil requis de 88%.

### Résultats des tests de nuisance à Murdochville

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Heure	Zone non protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Efficacité
08/06/2021	19:51	Hôtel de Ville	0	2	18:07	route 198 vers Gaspé	9	300	99,35%
	19:18	Camping Lac York	0	50	18:07	route 198 vers Gaspé	9	300	83,82%
29/06/2021	19:54	Hôtel de Ville	0	4	18:38	route 198 vers Gaspé	4	337	98,83%
	19:31	Camping Lac York	0	9	18:38	route 198 vers Gaspé	4	337	97,36%
28/07/2021	19:59	Hôtel de Ville	0	0	19:25	route 198 vers Gaspé	1	146	100,00%
	19:46	Camping Lac York	0	2	19:25	route 198 vers Gaspé	1	146	98,64%
18/08/2021	19:41	Hôtel de Ville	0	6	18:52	route 198 vers Gaspé	0	622	99,04%
	19:16	Camping Lac York	1	13	18:52	route 198 vers Gaspé	0	622	97,75%
<b>Moyenne pour la saison:</b>			<b>0</b>	<b>11</b>			<b>4</b>	<b>351</b>	<b>96,8%</b>

\* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

\*\*Critères Du Test De Nuisance : 88% Int - Ext

## Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Les citoyens sont recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite est effectuée. À Murdochville, aucune demande d'inspection n'a été reçue pour la saison 2021.

Les citoyens désirant s'informer sur le larvicide biologique utilisé peuvent visiter le site [www.infobt.com](http://www.infobt.com).

## Conclusion

Ce rapport final de la saison 2021 est un résumé du déroulement des opérations effectuées dans le cadre du programme de contrôle des insectes piqueurs à Murdochville. Les traitements réalisés ont eu l'avantage de réduire l'intensité et la durée de la nuisance tout en étant sécuritaire pour l'environnement. Notre équipe est fière d'avoir pu collaborer avec la Municipalité de Murdochville afin de mener avec succès le programme, et d'apporter une différence significative dans la qualité de vie des citoyens.

Nous vous rappelons que l'objectif du programme n'est pas l'éradication complète des insectes piqueurs, mais le contrôle afin de diminuer la nuisance causée par ceux-ci. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que tout a été mis en place afin d'atteindre les exigences du devis, soit une réduction de la nuisance supérieure au seuil minimal demandé. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer continuellement nos services et vous donner une entière satisfaction.

Selon le devis, il reste une autre année au programme de contrôle des larves de moustiques et de mouches noires. L'autorisation environnementale est aussi encore valide pour la saison 2022. Nous vous proposons de tenir une rencontre de fin de saison d'ici la fin du mois afin de faire le bilan du programme. Nous reprendrons bientôt contact avec vous.

Toute l'équipe de GDG Environnement vous transmet ses sincères salutations.

Richard Vadeboncoeur, biologiste  
Responsable de contrat

Patrice Thibeault, biologiste  
Directeur de projet

Maxime Aubert  
Superviseur de projet